



## Les Marsouins du Comminges



### SECTION COMPETITION

Cotisation saison 2024/2025 : 200€

**NOM :**

**Prénom :**

**Né(e) le :**

#### Responsable légal

Je soussigné(e).....,

représentant légal de l'enfant .....

autorise ma Fille  mon Fils  à la pratique de la natation.

Adresse complète : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de portable : ..... Mail : ..... @.....

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Fait à ..... le : ...../...../.....

SIGNATURE,

*précédée de la mention manuscrite « Iu et approuvé »*

#### Renseignements complémentaires

Je soussigné(e).....,

représentant légal de l'enfant .....

autorise les responsables du Club de Natation « les Marsouins du Comminges » à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident pouvant survenir pendant les entraînements ou compétitions.

SIGNATURE,

Autres personnes à prévenir en priorité :

Nom : ..... Prénom : ..... N° de téléphone : .....

**Merci de nous signaler tout problème : Asthme, épilepsie, allergies...**

**N'oubliez pas d'être à l'heure pour récupérer vos enfants,  
les responsables du club ont eux aussi une famille**



Entraînements :

Mardi 18h-19h30 - Mercredi 16h-17h30 - Vendredi 20h-21h30 - Samedi 13h-15h

Adhésion

La cotisation pour la saison 2024/2025 licence FFN comprise sera de : **200€**

Toute inscription est définitive pour la saison entière, pas de remboursement possible.

- 115.00€ par adhérent supplémentaire d'un même foyer fiscal, si section compétition
- 100.00€ par adhérent supplémentaire d'un même foyer fiscal, autre que section compétition
- 4<sup>ème</sup> Adhérent : gratuit sauf la licence FFN (réduction applicable sur la cotisation la moins chère si tarifs différents)

Nous acceptons les chèques vacances, les Pass'sport\*, chèques activités Mairie, Coupons Sport

\*Pass'sport : La copie du mail reçu du Ministère de l'Education et du Sport doit nous être remise lors du dépôt du dossier, sa durée de validité est très courte.

Si paiement par chèque, vous pouvez payer en une fois ou nous vous proposons une facilité de paiement en 3 chèques, à l'ordre des Marsouins du Comminges

1 chèque	3 chèques		
N°	N°	N°	N°
Montant	Montant	Montant	Montant

L'adhérent doit fournir le dossier complet pour être inscrit au club dans **les 10 jours** suivant la remise des imprimés.

Il ne pourra en aucun cas suivre les entraînements si nous ne sommes pas en possession de son inscription, ceci pour des mesures de sécurité.

Pièces à joindre lors de l'inscription :

- 1 Certificat médical de moins de 3 mois si nécessaire en fonction du questionnaire santé pour les mineurs et obligatoire pour les majeurs

- autorisations parentales
- licence FFN dûment renseignée
- paiement